

Commission de labellisation territoriale
BRÈVE
réunion du mercredi 5 mars 2025

La commission de labellisation territoriale (**Comilab**) s'est réunie à Courbevoie le 5 mars.

À cette occasion, elle a examiné le projet de périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Serre, situé dans le bassin versant de l'Oise. Identifié comme « SAGE nécessaire » dans le SDAGE 2022-2027, ce territoire doit répondre à des enjeux forts en matière de gouvernance autour de l'eau ainsi qu'à des problématiques d'approvisionnement durable en eau et de reconquête de la qualité écologique des masses d'eau. Le périmètre proposé à la consultation se rapproche du périmètre hydrographique délimité dans le SDAGE ; il est cohérent avec les périmètres des SAGE voisins Oise moyenne et Aisne Vesle Suipe. **L'avis est donc favorable** (unanime).

La prise d'un arrêté de périmètre constitue une étape décisive pour la suite de la démarche SAGE, puisqu'en découlent le panel des acteurs concernés par les réflexions, ainsi que les enjeux de territoire qui seront mis en débat. En l'espèce, les ajustements proposés dans le dossier de saisine entraîneraient le retrait de quelques communes et EPCI situées sur les franges du territoire ; la Comilab recommande donc de poursuivre leur sensibilisation. Enfin, pour répondre au défi prégnant de la gouvernance, elle encourage une composition de la commission locale de l'eau la plus exhaustive et la plus représentative possible des enjeux et des acteurs locaux.

La DRIEAT a ensuite présenté les modalités d'élaboration du futur plan de gestion des risques inondations (PGRI) 2028-2033 et a proposé d'associer des membres de la Comilab qui souhaiteraient apporter leur expertise.

La prochaine réunion devrait se tenir avant l'été 2025, pour examiner le projet de SAGE Orge-Yvette révisé.